

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite\\_036 | Naissance de la clinique.CollectionBoite\\_036-10-chem | Cabanis. Du degré de certitude. ItemLe pouvoir public doit veiller à ce que les malades soient confiés au médecin](#)

## **Le pouvoir public doit veiller à ce que les malades soient confiés au médecin**

**Auteur : Foucault, Michel**

### **Présentation de la fiche**

Coteb036\_f0167

SourceBoite\_036-10-chem | Cabanis. Du degré de certitude.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Références bibliographiques[Cabanis, Du Degré de certitude de la médecine, 3e édition précédée de l'éloge de M. Cabanis, par M. le chevalier Richerand, Paris, Caille et Ravier, 1819](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

### **Références éditoriales**

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 25/08/2020 Dernière modification le 23/04/2021

---

Le pouvoir public doit veiller à ce  
que les malades soient en lieu sûr

167

" Il faut ... que le pouvoir public,  
par de bonnes lois de police, réserve le peuple  
de ces mauvaises gens : car c'est le plus grand  
mal de ceux qui ne doivent pas être  
punis et la liberté sans loi. Si l'on  
n'a donc, c'est le plus, que l'éducation  
de ces hommes et de la loi. Les autres sont  
de mauvaise loi, ou de la loi et la merci d'Allah  
sont tous ces hommes, ne sont pas  
mieux encore, en l'absence de loi ? " (1356)

La loi. Du degré de  
certitude



REVUE INTERNATIONALE  
DE  
**S O C I O L O G I E**

( FONDÉE PAR René WORMS )

**MARCEL GIARD** EDITEUR. PARIS  
LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE DROIT

*Le Directeur*

INSTITUT INTERNATIONAL  
DE SOCIOLOGIE  
*Secrétariat Général*